

Recommandations aux auteurs

(mars 2017)

Nous avons, en tant qu'éditeur, fait un certain nombre de choix de présentation et de règles typographiques que nous appliquons dans tous nos ouvrages.

D'autre part, la qualité du travail sur les ouvrages nécessite que nous recevions des fichiers organisés suivant un modèle permettant de réduire les erreurs de manipulation. Afin de faciliter le travail sur votre ouvrage, nous vous demandons d'en prendre connaissance et de veiller à les appliquer soigneusement.

Les règles d'orthotypographie sont nombreuses et complexes, et pour une part d'entre elles, sujettes à polémique. Le résumé ci-dessous contient les règles les plus simples et les plus courantes. Si ce sujet vous intéresse, nous vous encourageons à aller lire le site de Jean-Pierre Lacroux : www.orthotypographie.fr qui nous a grandement inspirés. S'il vous manque une indication qui vous paraît importante, contactez-nous, nous vous répondrons volontiers.

Organisation du manuscrit à remettre

Texte principal

Vos fichiers textes doivent être enregistrés en « .doc » ou « .odt », à raison d'un fichier par chapitre. Afin de minimiser les risques d'erreurs dans le traitement du texte, nous avons également besoin d'une version « .pdf » pour vérification contenant tous les caractères spéciaux et les dessins insérés. Nous vous prions de bien vouloir éviter les polices rares et vous recommandons d'utiliser uniquement des polices du type Times New Roman ou Garamond.

Nous vous remercions d'inclure également une table des matières détaillée, permettant de voir la structure de l'ouvrage.

Illustrations

Toutes les illustrations doivent être légendées et numérotées en chiffres arabes. Ils ne sont pas insérés dans le fichier texte mais leur nom correspond à la numérotation des légendes.

Il est absolument nécessaire de fournir des fichiers en format « .jpg » ou « .tiff » et non insérés dans un fichier texte, dont le nom correspond à la numérotation des légendes.

Dans un document séparé, vous aurez pris soin d'indiquer pour chaque illustration sa localisation, la cote des originaux et les coordonnées de la personne à contacter pour l'obtention des clichés, même si des clichés ou des fichiers nous sont envoyés par vos soins.

Exemples musicaux

Tous les exemples doivent être légendés et numérotés en chiffres arabes.

La légende doit contenir le compositeur, le titre de l'œuvre, les numéros de mesures ou le chiffre repère de la partition ainsi que la nomenclature.

Nous vous remercions de fournir des fichiers originaux lisibles (format « .pdf » ou « .tiff ») pour minimiser l'introduction d'erreurs lors de la gravure. Si les exemples sont saisis sous un logiciel type Finale, merci de nous contacter afin de recevoir nos normes qui permettront de considérablement accélérer le travail en interne.

Règles de rédaction à respecter

Quelques principes de base sont à prendre en considération aussi bien dans le corps de texte que dans les notes, tableaux et annexes :

- proscrire les abréviations (« cf. » pour « voir » ; « mes. » pour « mesure », etc.) ;
- indiquer au moins une fois dans le texte (si possible à la première apparition) les prénoms et noms complets (pas d'initiales, même s'il s'agit d'une personne déjà mentionnée) pour faciliter l'indexation ;
- dans le cas de références bibliographiques identiques, même répétées l'une après l'autre, les redonner selon les références courtes décrites ci-dessous (voir « Normes bibliographiques »). Donc proscrire « *op. cit.* ; *idem* ; *ibidem* ; etc. » ;
- concernant les styles typographiques, n'utiliser que le romain (texte normal) et l'italique (souligné, mots en langue étrangère hormis les noms propres) ;
- limiter les renvois internes au strict nécessaire (« voir note X » ou « voir page X ») souvent sources d'erreurs. Dans les cas indispensables et pour chacun, indiquer entre crochets la description du renvoi (date de la lettre, nature de la note, titre du chapitre, etc.) ;
- les numéros des siècles s'écrivent en chiffres romains et non en chiffres arabes : xvi^e siècle et non 16^e siècle ;
- toutes les locutions latines doivent être signalées en italique (*a priori*, etc.) ;
- les majuscules doivent être accentuées : É, À, etc.
- les citations sont présentées entre guillemets français « ». Les guillemets de second niveau sont les guillemets anglais “ ” et les guillemets de troisième niveau sont des guillemets simples ‘ ’.

Légendes

Tous les hors-textes (illustrations, tableaux, exemples musicaux, schémas, etc.) doivent être légendés et numérotés en chiffres arabes.

Légende pour une illustration

Numéro de l'illustration. Prénom Nom, *Titre de l'illustration en italique*, date, technique artistique utilisée, dimensions (H. ; L. unité) lieu, copyright.

Illustration 1. Caspar David Friedrich, *L'Arbre aux corbeaux*, vers 1822, huile sur toile, H. 0,59 ; L. 0,73 m, Paris, musée du Louvre © R.M.N. (musée du Louvre) – Hervé Lewandowski.

Légende pour un exemple musical

Numéro de l'exemple. Prénom Nom, *Titre de l'œuvre en italique*, précision (acte, chiffre, numéros de mesures, etc.), lieu : Éditeur, date, pages.

Exemple 7. Alfred Bruneau, *Le Rêve*, acte II, 3^e tableau, scène 1, mesures 2-4, Paris : Choudens, sans date, p. 77-78.

Citations

Les citations sont intégrées au corps du texte lorsqu'elles sont comprises dans le flux d'une phrase ou lorsqu'elles n'excèdent pas 3 lignes. Au-delà, elles sont traitées comme un paragraphe indépendant (retour à la ligne et suppression des guillemets, un retrait gauche suffisant à les identifier).

Une citation comporte obligatoirement un appel de note à la fin pour en donner la source.

Règles typographiques des appels de notes

Les appels de note doivent être placés à l'endroit où ils dérangent le moins la lecture, donc plutôt à la fin du groupe sémantique sur lequel porte la note.

Il n'y a jamais d'espace devant un appel de note : le numéro est toujours accolé à un mot, une parenthèse ou un chiffre :

bibliothèque¹

je t'aime (un peu)¹

en 1985¹

Quand la note caractérise une phrase ou une expression, le numéro est placé avant le signe de ponctuation qui clôt cette suite de mots :

Je joue du piano¹, je chante un opéra.

Est-ce que tu viens avec moi¹ ?

Quand la note donne la référence d'une citation, le numéro est placé à l'intérieur des guillemets mais avant la ponctuation finale de la citation :

« L'homme est un loup pour l'homme¹. »

Si la citation commence au milieu d'une phrase, le point final est placé à l'extérieur des guillemets mais le numéro de note reste collé au dernier mot de la citation :

Il m'a dit que « Pierre est un chanteur¹ ».

Même quand la note ne donne pas de référence mais qu'elle précise l'ensemble de la phrase, le numéro est placé à l'intérieur des guillemets (pour simplifier, un appel de note n'est jamais placé après un guillemet fermant).

Attention : si le dernier mot d'une phrase est une abréviation (etc. par exemple), l'appel de note touche ce mot mais un autre signe de ponctuation est ajouté après car le point collé au mot abrégé n'a pas le rôle de la ponctuation finale :

des pommes, des poires, etc.¹,

des pommes, des poires, etc.¹.

Normes bibliographiques

Résumé rapide du format d'une référence bibliographique

À sa première apparition (dans le livre ou dans l'article si le livre est un collectif), une référence bibliographique est donnée en version longue (version complète). Les références identiques suivantes sont données en version courte. On proscriera l'usage de *id.*, *ibid.* ou *op. cit.* et on répétera plutôt la référence.

Livre

Référence longue

Prénom NOM, *Titre en italique suivi éventuellement du sous-titre de l'ouvrage*, numéro de tome/volume en chiffres romains : *Titre du tome/volume éventuellement*, autres rôles éventuels d'auteurs, collection sans guillemet, Ville (écrire la ville telle qu'écrite sur la couverture ou la page de titre, si on a cette information, sinon avec le nom actuel de la ville dans la langue romane locale) : Éditeur, année de parution, page(s) de la citation. Si vraiment nécessaire, des précisions après le point.

Bruno BÉRENGUER, *Denise Duval*, préface de Georges PRÊTRE, Lyon : Symétrie, 2004, p. 40.

Albrecht BETZ, *Hanns Eisler. Musik einer Zeit, die sich eben bildet*, édition de Heinz Ludwig ARNOLD, München : Text+Kritik, 1976.

Marc HONEGGER, *Science de la musique, technique, formes instruments*, t. IV : L-Z, Paris : Bordas, 1976.

Remarque : les éventuelles précisions quant à la partie de l'ouvrage dans laquelle figure le passage visé sont indiquées après la numérotation de page entre parenthèses.

Ernst BLOCH, *Literarische Aufsätze*, t. IX, Frankfurt am Main : Suhrkamp, 1965, p. 392-396 (« Lied der Seeräuberjenny in der Dreigroschenoper »).

Référence courte

NOM, *Titre en italique éventuellement abrégé*, page(s) de la citation.

BÉRENGUER, *Denise Duval*, p. 40.

BETZ, *Hanns Eisler*, p. 51-53.

Contribution dans un collectif

Référence longue

Prénom NOM, « Titre de la contribution », *Titre du livre collectif en italique*, sous la direction de Prénom NOM, Ville (dans la langue d'origine si reconnaissable) : Éditeur, année de parution, pages de l'article ou de la citation.

Vincent VIVÉS, « Les voix d'Apollinaire : le miracle de l'obus, du phonographe et du piano dans la prosodie poétique », *Francis Poulenc et la voix : texte et contexte*, sous la direction d'Alban RAMAUT, Lyon : Symétrie, Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Étienne, 2002, p. 75.

Référence courte

NOM, « Titre de la contribution éventuellement abrégé », page(s) de la citation.

VIVÉS, « Les voix d'Apollinaire », p. 77.

Revue

Référence longue

Prénom NOM, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, tome romain/numéro arabe (mois année), pages de l'article ou de la citation.

Jeanice BROOKS, « Nadia Boulanger and the Salon of Princess de Polignac », *Journal of the American Musicological Society*, XLVI/3 (1993), p. 415-468.

Isabelle LASPEYRES, « Les salons où l'on chante à la fin du Second Empire », *Revue internationale de musique française*, 17 (juin 1985), p. 57-74.

Remarque : si la revue ne comporte pas de numéro mais n'est identifiable que par la date de parution, cette date viendra se placer immédiatement après le titre de la revue, entre virgules.

Henri BLANCHARD, « Séance publique de la distribution des grands prix de Rome à l'Institut », *Revue et Gazette musicale de Paris*, 9 septembre 1842, p. 404.

Dans le cas de revues portant un sous-titre de circonstance – par exemple « numéro spécial hommage à Gabriel Fauré » –, on ôtera l'information générique « numéro spécial », mais on conservera celle thématique (ici « Gabriel Fauré ») entre guillemets juste après la numérotation et la date, et avant la pagination.

Nadia BOULANGER, « La musique religieuse », *La Revue musicale*, IV/11 (octobre 1922) « Gabriel Fauré », p. 104-111.

Il est à noter qu'on considère l'*Avant-scène* [opéra] comme le titre de la revue et le titre thématique de chaque numéro comme un sous-titre de circonstance.

François LESURE, « Massenet, Debussy et la compétition des *Cid* », *L'Avant-scène opéra*, 161 (septembre-octobre 1994) « *Panurge – Le Cid* », p. 120-125.

Référence courte

NOM, « Titre de l'article éventuellement abrégé », page(s) de la citation.

BROOKS, « Nadia Boulanger and the Salon of Princess de Polignac », p. 213.

Bibliographie sous forme de liste (en fin d'ouvrage)

Dans une bibliographie placée en fin d'ouvrage, on inverse le nom et le prénom des auteurs et on met une virgule après le nom et un point après le prénom. Le reste des informations est identique à la présentation décrite ci-dessus :

NOM, Prénom. *Titre en italique suivi éventuellement du sous-titre de l'ouvrage*, numéro de tome/volume en chiffres romains : *Titre du tome/volume éventuellement*, autres rôles éventuels d'auteurs, collection sans guillemet, Ville (dans la langue d'origine si reconnaissable) : Éditeur, année de parution, page(s) de la citation.

Remarque : les noms à particule liée se classent à la première lettre du nom sans tenir compte de la particule.

CITRON, Pierre & REYNAUD, Cécile (dir.). *Dictionnaire Berlioz*, avec la collaboration de Jean-Pierre BARTOLI & Peter BLOOM, Paris : Fayard, 2003.

INDY, Vincent d'. *César Franck*, Paris : F. Alcan, 1906.

Procès-verbaux de l'Académie des beaux-arts, t. I : 1811-1815, édition d'Agnès GOUDAIL & Catherine GIRAUDON, sous la direction de Jean-Michel LENIAUD, collection Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris : École des chartes, 2001.

Le classement est fait selon l'ordre alphabétique des auteurs. Les ouvrages d'un même auteur sont classés d'abord par ordre alphabétique, puis, si besoin, par ordre chronologique.

Les auteurs des ouvrages collectifs sont présentés soit dans l'ordre retenu sur la couverture s'il est connu, soit dans l'ordre alphabétique. Ces ouvrages sont présentés à la suite de ceux que l'auteur a signés seul.

Les ouvrages sans auteurs se classent dans l'ordre alphabétique général.

Les ouvrages sans date (qu'il s'agisse d'imprimés ou de manuscrits) viennent à la fin.

LAFFITTE-LARNAUDIE, Anne-Marie. « Les archives de l'Académie des beaux-arts et la musique », *Revue internationale de musique française*, 14 (juin 1984), p. 55-62.

Procès-verbaux de l'Académie des beaux-arts, édition de Marcel BONNAIRE, préface de Louis HOURTICQ, vol. I : *An IV – an VIII*, Paris : Armand Colin, 1937.

SUARÈS, André. *Debussy*, Paris : Émile-Paul frères, 1922.

SUARÈS, André. *Musique et Poésie*, collection La musique moderne, Paris : Claude Aveline, 1928.

Présentation d'une œuvre discographique

Titre du disque en italique, Compositeur (Prénom NOM [si non compris dans le titre du disque]), ensemble (interprète Prénom NOM, rôle...), interprète solo, description (nombre de supports, type de support, numéro de référence chez l'éditeur), © date de production, précisions diverses, dates et lieux d'enregistrement.

Sonatas in E minor op. 7 and F Minor, op. 22, Geneviève CHINN & Allen BRINGS, 1 disque compact, Centaur Records CRC 2393, © 1999.
Jazz et Jazz, nouvelles œuvres d'André Hodeir, Kenny Clarke, Martial Solal, Christiane Legrand, Raymond Guiot, le Jazz Groupe de Paris avec Roger Guérin et Pierre Michelot, 33 tours 25 cm, Fontana 680208, © 1960.

Présentation d'une œuvre plastique

Prénom NOM, *Titre en italique*, date, localisation (ville [dans la langue d'origine si reconnaissable], institution [nom officiel et dans la langue originale]), technique, support, dimensions (H. ; L. unité).

Remarque : en cas de dimensions pleines (2 m, 4 m, 10 cm...), on ajoute les zéros après la virgule.

Piero DELLA FRANCESCA, *La Nativité*, vers 1470-1475, Londres, National Gallery, huile sur peuplier, H. 1,24 ; L. 1,23 m.
Piero DELLA FRANCESCA, *La Nativité*, vers 1470-1475, Londres, National Gallery, huile sur peuplier, H. 1,00 ; L. 1,00 m.

Présentation d'un lien internet

Simplifier l'URL par « www », en omettant le protocole technique « http:// » car tous les navigateurs le complètent automatiquement désormais (sauf si « www » n'apparaît pas dans l'URL. Dans ce cas, on conserve le protocole technique).

Le plus important est de donner la date de consultation du site car les informations sur Internet sont temporaires. Le lecteur n'y aura peut-être plus accès au moment de sa lecture.

Référence, disponible en ligne sur [adresse URL] (consulté le [date]).

Philippe HUREL, « La musique spectrale... à terme ! », texte inédit, disponible en ligne sur www.entretemps.asso.fr/Ulm/2003/Present/Hurel.html (consulté le 16 juillet 2012).

Gérard ASSAYAG, « La musique, le nombre, l'ordinateur », disponible en ligne sur <http://recherche.ircam.fr/equipes/repmus/RMPapers/NumeroMusica98> (consulté le 2 août 2012).